

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1799/SG/CD rendue exécutoire la délibération n° 1/7e L.

n° 1799/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
27 novembre 1968

Numéro JO
n° 24 du 10/12/1968

Date du numéro
10 décembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 1/7°L du 22 novembre 1968 qui fixe la date d'ouverture et la durée de la session ordinaire budgétaire de 1968 et portant convocation de la Chambre des Députés. En conséquence, la Chambre des Députés est convoquée le samedi 30 novembre 1968, à 9 heures.